

# USA : les 'warez' vont en prison

Les sites 'warez'

'warez' proposent à l'internaute, gratuitement ou moyennant finances, de télécharger illégalement des logiciels ou du contenu numérique, à la barbe des lois sur le copyright et la propriété intellectuelle. Ces sites sont souvent animés par les communautés de pirates, qui se donnent pour mission de 'cracker' les logiciels du commerce et de les mettre à la disposition de tous, ce qui représente un manque à gagner important pour les éditeurs. Le Département américain de la Justice a lancé contre eux une opération d'envergure nommée **Operation Fastlink**, qui a été relayée dans 12 pays, a fait l'objet de 120 investigations, et a abouti à la confiscation de centaines d'ordinateurs et de serveurs en ligne distribuant du contenu illégal. Face à la Justice, le principal résultat de l'opération a été l'arrestation de 30 personnes qui ont été déférées aux parquets des pays concernés. Les premiers pirates présentés la Justice américaine ont ainsi écopé vendredi dernier des premières sentences, que les éditeurs jugeront légères : – *Georges S. Hayes*, 31 ans, membre d'un groupe spécialisé dans le piratage de musique appelé '*Chromance*', a été condamné à 15 mois de prison. Il a plaidé coupable à l'accusation d'infraction criminelle aux règles du copyright ; – *Aaron O. Jones*, 30 ans, a été condamné à 6 mois de prison et 6 mois de confinement à son domicile ; – *Derek A. Borchardt*, 22 ans, a bénéficié d'une peine plus clémente de 6 mois de confinement à son domicile. Les deux derniers condamnés faisaient partie d'un groupe de warez appelé '*Apocalypse Crew*'. Tous deux ont eux aussi plaidé coupable à l'accusation de conspiration dans le but d'enfreindre le copyright. La Justice américaine se fait de plus en plus pressante à l'encontre des pirates informatiques. Les États-Unis disposent d'un arsenal juridique qui permet aux entreprises victimes de ces dérives de poursuivre leurs auteurs et à la Justice de les condamner. En revanche, il n'est pas certain que dans toutes les parties du monde un tel arsenal soit la disposition des autorités, quand bien même ces dernières se montrent vigilantes contre des pratiques parfois jugées favorables à leurs économies souterraines.